



Appel à candidature

Objet : Singapour/ Offre de stage de formation intitulé « International Law of the sea »

P.J : Brochure de formation.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, dans le cadre de la coopération Maroc-Singapour, et au titre du « *Singapore Cooperation Programme Training Award* », le gouvernement singapourien organise un stage de formation en langue anglaise intitulé « **International Law of the Sea** », qui se tiendra du **10 au 14 novembre 2025 à Singapour**.

1) Objectifs du programme de formation :

Le programme de formation portera sur la Convention des Nations Unies de 1982 sur le droit de la mer (CNUDM), en abordant les droits et obligations des États dans les différentes zones maritimes ainsi que le rôle des principales organisations internationales concernées par le droit de la mer.

2) Planning du Programme de formation :

Le programme de formation se tiendra pendant cinq jours, du 10 au 14 novembre 2025, à Singapour. Les sujets abordés incluront :

- Une introduction au droit international et au droit de la mer
- La délimitation des frontières maritimes et les zones économiques
- Les mécanismes de règlement des différends de la CNUDM
- La recherche scientifique maritime
- Les nouveaux enjeux influençant la CNUDM

Le programme de formation se déroulera en présentiel à Singapour sous divers formats incluant, sans s'y limiter, des séminaires, visites de sites, et discussions de groupe.

3) Conditions d'accès :

Les candidats doivent être :

- Des fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur du Secrétariat d'État chargé de la Pêche Maritime, impliqués dans les questions relatives au droit de la mer ;
- Compétents en anglais écrit et parlé ;
- En bonne santé.

Consultez le site de l'ICA ici pour plus de détails :

<https://www.ica.gov.sg/enter-transit-depart/entering-singapore>

Nous vous prions également d'apporter une **copie de la Lettre conditionnelle d'acceptation** afin de faciliter les formalités à l'aéroport.

6) Les Dossiers de candidature (Supports physique et électronique) à faire parvenir à la D.A.G.J :

6.1) Support physique de candidature

Les dossiers physiques de candidature sont au choix des candidats :

- Soit envoyés par courrier postal : 476 B.P Agdal Rabat, Secrétariat d'État chargé de la Pêche Maritime ;
- Soit déposés contre récépissé au bureau d'ordre du Secrétariat d'État chargé de la Pêche Maritime au 476, Rue Mohamed Belhassen El Ouazzani, Quartier Administratif, CP 10000, Rabat.
- L'enveloppe qui comprend les dossiers de candidature doit être sous pli fermé et porter :
 - L'intitulé du programme de formation ;
 - L'avertissement que : « L'enveloppe ne doit être ouverte que par le Secrétariat Général ou la Direction des Affaires Générales et Juridiques, " D.A.G.J " ».

6.2) Support électronique de candidature

- Le dossier de candidature doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante : **formationcontinue@mpm.gov.ma**;
- Les dossiers de candidature (supports physique et électronique) doivent parvenir à la D.A.G.J avant **le lundi 25 août 2025, délai de rigueur**.
- Tout dossier de candidature incomplet ou reçu hors délais ne sera pas pris en considération.

7) Les documents à préparer et à soumettre par les candidats retenus :

7.1) Avant le début de formation

- Contacter le Service de la Gestion des Compétences et de la Formation Continue des Fonctionnaires pour entamer la procédure administrative relative à l'envoi en formation continue à l'étranger.

7.2) Après la fin de formation

- Transmettre au Service de la Gestion des Compétences et de la Formation Continue des Fonctionnaires les pièces suivantes, en vue d'engager la procédure administrative de réintégration à l'issue de la formation :
 - Attestation de reprise de service ;
 - Rapport de fin de formation ;
 - Photocopie de l'attestation de participation au programme de formation.
- À l'issue de ce programme de formation, les bénéficiaires seront sollicités pour restituer les contenus acquis. Ils auront pour mission de présenter les principaux enseignements de cette formation et d'animer des sessions lors des ateliers internes, contribuant ainsi à la diffusion des connaissances au sein de l'organisation.

- Justifier d'au moins quatre ans de service dans l'administration, sauf dérogation accordée par l'administration, le cas échéant.

4) Dossier de candidature :

Le dossier de candidature se compose de quatre documents suivants:

1. Demande de participation au programme de formation comportant l'avis favorable du responsable hiérarchique ;
2. C.V ;
3. Une photocopie du Passeport ;
4. Le formulaire en ligne « **Apply Now** » dûment rempli à l'adresse suivante : <https://go.gov.sg/internationallawofthesea> **au plus tard le 25 août 2025.**

5) Procédure de candidature :

Étape 1 – Soumission des candidatures :

Les candidats intéressés doivent disposer des qualifications requises et occuper un poste en lien avec la thématique du programme de formation. Les candidats doivent **soumettre leur candidature en ligne** à l'adresse suivante : <https://go.gov.sg/internationallawofthesea> **au plus tard le 25 août 2025.**

Étape 2 – Validation des candidatures :

Le formulaire en ligne dûment rempli « Apply Now », accessible à l'adresse suivante : <https://go.gov.sg/internationallawofthesea>, doit être soumis **au plus tard le 25 août 2025** à la Direction des Affaires Générales et Juridiques, afin d'être validé par le Point Focal National (NFP) chargé de l'assistance technique.

Étape 3 – Confirmation :

Les candidats retenus recevront une Lettre conditionnelle d'acceptation par e-mail. Vous devrez accéder au lien indiqué pour accepter l'invitation et soumettre les documents justificatifs requis. Veuillez-vous assurer que :

- (a) votre passeport ou document de voyage est valide au moins six mois après la date prévue de votre arrivée à Singapour ;
- (b) vous disposez d'un visa d'entrée valide pour Singapour ainsi que des visas de transit nécessaires, si applicable ;
- (c) vous possédez un certificat de vaccination valide contre la fièvre jaune, si vous résidez ou avez voyagé récemment (dans les six jours précédant votre arrivée à Singapour) dans un pays à risque de transmission de la fièvre jaune. Cette exigence s'applique également si vous avez passé plus de 12 heures en transit dans un aéroport situé dans l'un de ces pays à risque.

Afin de garantir la validité de votre certificat à l'arrivée, veuillez-vous faire vacciner au moins deux semaines avant votre départ.

Le présent appel à candidature sera publié au niveau de l'intranet, le site du Secrétariat d'État chargé de la Pêche Maritime et la plateforme pédagogique du Secrétariat d'État « Digital Learning MPM » respectivement via les liens suivants :

- <http://intranet.mpm.gov.ma/>
- <http://www.mpm.gov.ma/>
- <https://digitallearning.mpm.gov.ma/>

8) Contacts d'informations :

- Personne(s) à contacter :			
Service de la Gestion des Compétences et de la Formation Continue des Fonctionnaires		-Mr. OUJGHA Reda -Mr. SADIQUI Mohamed	
-Tel :	05.37.68.80.23		
E-mail :	Oujgha@mpm.gov.ma	E-mail :	Mohamed.sadiqui@mpm.gov.ma
Tel :	06.69.42.81.66	Tel :	06.37.40.07.57
-E-mail dédiée obligatoirement aux candidatures :		Formationcontinue@mpm.gov.ma	



Le Secrétaire Général
Signé : Brahim BOUDINAR

[Signature]

Direction des Affaires Générales et Juridiques

B.P : 476 Agdal, Rabat

Fax : (0537) 68 81 34/35

الفاكس:

Tel :

(0537) 68 80 00

مديرية الشؤون العامة والقانونية
ص.ب: 476 أكدال، الرباط المغرب

الهاتف:

